



« Association pour l'Activisme Culturel et Humain » dite *La Fondation*

Procès verbal de l'Assemblée Générale 2005

Date : jeudi 8 décembre 2005, 19h.15

Lieu : buffet de la gare de Lausanne

Personnes présentes :

- Jean-Christophe de Vries
- Chloé Din-Martin
- Cyril de Vries
- Zahra Ameli
- Delphine Garcia
- Manon Giger
- Elisabeth Grimmer
- Simon Kellenberger
- Pierre-Antoine Pradervand
- Magda Rozga
- Doris Sergy
- Chantal de Vries

ORDRE DU JOUR :

- 1) Ouverture de l'Assemblée Générale et présentation de l'ordre du jour par le président.
- 2) Présentation des comptes 2005 par la trésorière.
- 3) Présentation du rapport d'activité 2005 par le secrétaire.
- 4) Présentation du nouveau projet de structure de *La Fondation* par le président :
 - le Comité des membres actifs,
 - les cotisations (20.-/50.-/100.-),
 - les séances régulières de travail (chaque deux mois),
 - le changement des statuts.
- 5) Élection des nouveaux membres du Comité.
- 6) Approbation des nouveaux statuts : cotisations, représentants, fonctionnement.
- 7) Projets d'avenir, souhaits de chacun, esprit général, nouvelles perspectives : discussions.

CONTENU DES DISCUSSIONS :

1) Ouverture de l'Assemblée Générale et présentation de l'ordre du jour par le président – Jean-Christophe de Vries :

[Jean-Christophe attend le flash de Simon pour pouvoir commencer son introduction]

2) Présentation des comptes 2005 par la trésorière – Chloé Din-Martin :

Crédit de Fr. 816.60 au 8 décembre 2005 ; notons récemment une généreuse participation des Oberson's de Fr. 500 .- .

Mouvements de compte relativement restreints : environ Fr. 2'000 .-.

Rappelons que chaque projet un tant soit peu conséquent fait l'objet d'une demande de financement extérieure au comptes de *La Fondation* ; par contre la F engage ses moyens dans les projets plus restreints et, parfois, soutient un projet plus conséquent, en attribuant une somme modique – en fonction de son budget – notamment lorsque les comptes d'un tel projet sont déficitaires, afin de supporter une partie ou l'intégralité des pertes.

3) présentation du rapport d'activité 2005 par le secrétaire – Cyril de Vries :

L'année 2005 a été riche : 7 projets étendus, ainsi que 5 projets ponctuels, sans parler les quelques 30 séances stratégiques et séances de répétitions étalées tout au long de l'année.

Comme en 2004, les mois de juin et de septembre-octobre ont été les plus actifs avec neuf projets réalisés en l'espace de dix semaines.

Les projets ont été les suivants :

- **vente de Mimoza** pour la Croix-Rouge à Lausanne en janvier ;
- deux séances de **polyphonies** entre février et mars ;
- en avril, précédé d'un récital de Pascal Godart avec en entrée une création de Jean-Ephrem Ody, concert organisé à la salle Paderewski en collaboration avec la Fondation, la 3^e édition du **concert au Levant** à Lausanne a été assez conséquente en terme de productivité : un programme riche de deux créations (Ody et Bauermeister), *Gaspard de la Nuit* et *Jeux d'eau* de M. Ravel aux côtés du pianiste français Pascal Godart, ainsi qu'une double exposition montée dans des locaux annexes (un rétrospectif des *Toilettes des femmes du parc de Mon-Repos*, ainsi qu'un court-métrage produit par certains membres de notre association) ;
- en juin : **don de sang** au CHUV organisé par Pierre-Antoine Pradervand et Jean-Christophe, une **vente de Sachertorten** le samedi 11 juin lors du marché de 11h., le festival Cully Classique ainsi que l'**action St-Laurent**, performance d'une durée de 5'40" sur la place du même nom à Lausanne, mettant en scène un couple en train de manger à une table au milieu de la rue.
- le **Festival de musique de chambre CULLY CLASSIQUE** : pour sa 2^e édition de démarrage, *La Fondation* – avec son directeur artistique Marcus Hagemann, ont travaillé durant 8 mois à la réalisation de trois concerts (not. Haydn, Schubert, Schumann, Messiaen, Vasks), chacun précédé d'une conférence par

des musicologues de l'Unige, de performances dans tous le bourg de Cully, de dégustations des vins locaux suite aux concerts... et de tout ce qu'un festival peut contenir de tâches administratives nombreuses et diverses.

→ les 1, 2, 3 juillet, la **2^e yourte de La Fondation** nous réunissait sur les bords et abords du Lac de Tanay en Valais, un très heureux week-end passé notamment en présence de Marie-Thérèse Gross, notre chère amie.

→ outre le *Verbier Festival & Academy* au sein duquel notre bienaimé président a oeuvré en tant que responsable des deux concerts à l'Eglise, les vacances fondationnelles se sont étendues entre juillet et septembre. En septembre : **3^e yourte de la F** dans le Doubs francophone et français, sous la pluie, avec nos amis parisiens.

→ Tout de suite après ce fut une magnifique semaine de préparation très familiale et animée sur les pelouses du Levant 15 dans le cadre du projet expérimental 2005 : **plein air expérimental**, le 16 septembre. 70 personnes, 9 comédiens-performers, 6 musiciens d'électro et tout leur matériel... sous les gouttes ! Ce fut un très grand succès, des sourires sur toutes les lèvres.

→ Une semaine plus tard, le Prince de la cité était de retour : les **24 heures de garde** détonaient dans le parc de Mon-Repos à Lausanne lors de chaque relève toutes les 3 heures. L'ouverture de la garde, précédée d'un défilé claironnant entre la cathédrale et le parc, ainsi que la clôture ont été les instants forts de l'événement, mises en scène grotesques et délirantes.

→ Enfin le *Chapeau de Paille d'Italie*, de Nino Rota, mise en scène Mathlide Reichler, mise « hors-scènes » Jean-Christophe de Vries, au BFM de Genève a été un réel événement, la presse vantant autant l'opéra en lui-même que les interventions réalisées par quelques-uns de *La Fondation* et par bien d'autres. Bravo au gigantesque travail de JC et de son assistante Magda Rozga.

→ Notre **Assemblée Générale** de ce jour.

Applaudissement des membres présents pour la qualité et la quantité des projets, malgré des budgets totalement restreints.

Les types de projets réalisés en 2005 ne varient pas franchement de ceux 2004 :

- concerts de musique classique
- projet expérimental
- actions urbaines (polyphonies, action St-Laurent, performances, mises en scène)
- expositions
- week-ends communautaires
- projets socio-humanitaires (ventes, dons de sang)
- réunions politiques

4) présentation du nouveau projet de structure de *La Fondation* par le président :

- le Comité des membres actifs : suite à l'AG 2004, nous nous rendons compte de l'importance de démocratiser notre association pour y inclure plus de membres à sa direction. Nous prévoyons alors, en 2004, de mettre sur pied notamment une série de séances ordinaires tous les deux mois ainsi qu'une page web de notre site destinée aux organisateurs, sous-entendus les membres actifs de la F ; ces deux mesures ont été que partiellement exécutées. Jusqu'à présent, les décisions se prennent au sein du **Conseil** de F, à savoir par

JC, Chloé et Cyril ; les membres actifs viennent s'ajouter aux différents projets dans la réalisation de ceux-ci.

Le groupe des actifs ayant été souvent identique d'un projet à l'autre cette année, il est légitime de passer maintenant à un système plus ouvert : **le Comité**, composé des membres actifs que nous élisons aujourd'hui en fin d'Assemblée (voir infra). Il s'agit par là non seulement de créer un espace correspondant aux membres actifs, à savoir la gouvernance de la F, mais encore de crédibiliser une association d'une structure active claire et visible, d'un système où des projets venant de l'extérieur puissent se réaliser.

- les cotisations : elles sont fixées à Fr. 20.- pour les étudiants et à Fr. 50.- pour les salariés. **Ces cotisations ont pour but se desservir le roulement administratif de notre association**, non pas, de manière générale, d'engager des sommes dans les projets, qui doivent être financés autrement (mécénat, participations personnelles, sponsoring ultérieurement). Elles visent à créer une identification de ses membres, en plus bien entendu du fonds opérationnel.

L'AG a rejeté l'idée d'une cotisation « Ami » de Fr. 100.- visant à soutenir certains projets. A l'inverse, nous ne pouvons pas demander une cotisation à ces hypothétiques membres et de surcroît envoyer des demandes de mécénat. Ainsi décidons-nous de proposer des cotisations de Fr. 50.- au maximum et :

- de **mentionner aux membres-régulièrement-mécènes qu'il est de leur propre volonté de nous proposer une aide pour tel ou tel projet qu'ils affectionnent**, en nous redemandant un/des bulletins de versement par exemple.
- d'envoyer nos demandes de soutien aux non-membres-régulièrement-mécènes, comme nous l'avons fait jusqu'à présent.

Pour les membres arrivés en cours d'année, ils cotiseront pour les mois restant jusqu'au 31 décembre. Les envois des BV seront effectués chaque année entre l'AG et le 31 décembre pour l'année suivante ; à ces-derniers seront toujours ajoutés le PV de l'AG, ainsi que les éventuelles modifications statutaires, les nouveaux membres du Comité et toutes autres informations d'importance.

→ Pierre-Antoine demande l'établissement d'un **budget**. Nous ne faisons pas de budget pour l'administration car les comptes changent d'une année à l'autre. Le secrétaire répond ici que l'usage de ces cotisations se fera pour :

- frais informatiques (cartouches d'encre, matériel informatique)
- envois postaux
- bureautique
- verres parfois offerts en guise de défraiement lors de certaines réunions et de certains projets (lorsqu'il n'y a point de budget, p. ex. lors d'une action urbaine)
- soutiens éventuels aux pertes financières de tel ou tels projets.

→ Delphine demande si des demandes de **subventions publiques** sont envisageables ? Pas pour le moment encore car les projets que nous organisons n'ont pas encore un caractère suffisamment public. Par ailleurs s'engager dans des projets plus « publics », c'est également engager une somme de travail – et donc d'heures de travail – monumentale, ce qui ne semble pas encore possible dans le cas d'une association d'étudiants et de non-professionnels de la culture. Tout cela ne tardera toutefois pas : CULLY CLASSIQUE, qui a

pris ses distances d'avec la F, demande des subventions publiques et privées, un autre projet en cours d'élaboration engagera certaines institutions et donc quelques moyens financiers.

Plus tard, lorsque la F se professionnaliserait, ce qui est une certitude, des budgets et des discussions sur les budgets seront lancées, en toute transparence.

→ JC rappelle **les avantages des membres** dans notre association, pour qu'il vaille la peine de cotiser :

- l'aspect politique, participer aux séances, donner son avis, dont le Comité tiendra compte ; cet aspect prendra de l'importance parallèlement à la croissance fondationnelle. Certaines informations, certains projets ne sont destinés qu'aux membres.
- dès lors, certains projets émanant des membres – s'ils sont en adéquation avec les objectifs de la F et s'ils sont acceptés par le Comité, recevront l'aide financière, matérielle et surtout physique de l'association, des autres membres qui désirent s'engager.
- nous proposerons des réductions tarifaires aux membres pour les quelques projets à finances d'entrée, comme les concerts au Levant.
- la possibilité de représenter ses artistes par le biais de notre mailing-liste, d'établir des contacts entre les membres.

→ Chantal pense qu'il serait bon lors d'une prochaine séance de mieux délimiter les différents groupes au sein de l'association, notamment entre les membres et les cotisants.

- les séances régulières de travail : comme mentionné plus haut, nous décidons d'agencer des séances de travail et de planification tous les deux mois ; les membres du Comité sont invités à s'y joindre aussi souvent que possible ; tout membre est le bienvenu ; les dates retenues sont les suivantes :
 - je 9 février 2006 à 19h.30
 - je 6 avril (idem)
 - je 8 juin
 - je 7 septembre
 - je 9 novembre
 - AG le jeudi 7 décembre 2006 à 19h.
- le changement des statuts : outre quelques alinéas où la forme change, les principales modifications ont été :
 - la création d'un Comité élargi en remplacement du Conseil ; le Comité possède plus ou moins les mêmes caractéristiques que l'ancienne structure.
 - la mise en place d'un système de cotisations.
 - les fonctions principales (Président, Secrétaire, Trésorier) sont nommées par le Comité, non plus par l'AG.

Extrait des nouveaux statuts.

ORGANISATION

Art. 5 Ressources

¹ Les ressources de *La Fondation* proviennent de subventions, de cotisations, de dons, de legs, ainsi que des bénéfices réalisés lors de manifestations diverses en relation avec ses buts.

2	Les cotisations annuelles minimums sont articulées comme suit : Frs 20.- pour les non-salariés, Frs 50.- pour les salariés, et Frs 100.- pour les personnes voulant apporter un soutien supplémentaire à l'Association. Ces derniers sont dits Amis de l'Association.
3	Les cotisations sont versées au début de l'exercice annuel, soit au mois de janvier. Les personnes souhaitant devenir membres de l'Association après le 1 ^{er} juillet ne sont pas soumises à la cotisation jusqu'au début de l'exercice suivant.
4	<p>Pour atteindre ses buts, <i>La Fondation</i> se dote de tous les moyens nécessaires, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une présence sur Internet (www.lafondation.ch); • La recherche de fonds et de moyens matériels; • La recherche de partenariat avec d'autres associations ou structures publiques ou privées dont les activités sont compatibles avec les buts de <i>La Fondation</i>.
LE COMITE	
Art. 8 Pouvoirs et compétences du Comité	
1	La direction de l'Association incombe à un Comité qui se compose d'au moins trois membres, élus pour une durée d'un an et rééligibles.
2	Le Comité est composé des personnes qui sont engagées de manière marquée dans l'Association. Elles sont également les garantes de l'identité de celle-ci et œuvrent activement pour sa réussite.
3	<p>Ce Comité est responsable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de prendre toutes les mesures utiles pour atteindre les buts fixés par l'article 2, - d'engager les collaborateurs qui travailleront à la réalisation des buts de l'article 2, - de choisir les personnes physiques ou morales qui soutiendront les activités de l'Association, - d'effectuer des recherches de fonds, - de convoquer l'Assemblée Générale (ordinaire et extraordinaire), et d'établir son ordre du jour, - de représenter l'Association vis-à-vis des tiers, - de statuer sur les demandes d'adhésion de nouveaux membres au Comité, - d'élire en son sein un président, un secrétaire et un trésorier, - de désigner les Amis (en fonction des dons) et les Membres d'honneur, - d'établir les rapports de gestion et le budget, - de veiller au respect et à l'application des présents statuts.
4	Comme évoqué ci-dessus, le Comité peut confier à toute personne de l'Association ou extérieure à celle-ci un mandat limité dans le temps. Il engage et, le cas échéant, licencie les collaborateurs bénévoles et salariés de l'Association.
5	L'Association est valablement engagée à l'égard d'un tiers par la signature collective du Président et d'un autre membre du Comité.

5) élection des nouveaux membres du Comité :

Nous procédons à un tour de table pour que les personnes présentes décident de leur sort devant la collectivité ; les personnes suivantes entrent dans le Comité :

- Zahra Ameli
- Delphine Garcia
- Manon Giger
- Elisabeth Grimmer
- Simon Kellenberger
- Magda Rozga
- Cyril de Vries
- Jean-Christophe de Vries

Le Comité est composé de **8 membres** jusqu'à une prochaine élection lors d'une séance ordinaire. Les nouveaux membres du Comité seront annoncés à l'AG 2006.

6) approbation des nouveaux statuts : cotisations, représentants et fonctionnement :

- l'AG a accepté les nouveaux statuts de *La Fondation* à l'unanimité.
- l'AG a accepté la mise en place des cotisations, à l'unanimité.
- l'AG a accepté la réélection des trois fonctions fixes de *La Fondation*, à l'unanimité :

- Jean-Christophe de Vries – Président
- Cyril de Vries – Secrétaire
- Chloé Din-Martin – Trésorière (Chloé n'est pas dans le Comité).

7) projets d'avenir, souhaits de chacun, esprit général, nouvelles perspectives : discussions.

- Le nouveau **site internet** de la F :

Erwann Wernli et Daniel Helfer sont en train de terminer notre site internet ; il sera en ligne les jours qui viennent sous www.lafondation.ch.

- Projet de « **Raclette sur les pistes de ski** » à Lausanne : cet hiver, si la neige est abondante en ville de Lausanne, nous organisons rapidement une journée de luge/ski/surf dans le jardin du Levant aménagé quelque peu à cet effet ; au milieu, de la piste, une terrasse où les citoyens-touristes lausannois peuvent manger convivialement une raclette.

- **Concert au Levant**, 4^e édition : après des récitals, de la musique de chambre, on passe à une partition orchestrale avec le concerto pour piano (main gauche) et vents de Leos Janacek. Nous n'en disons pas plus pour le moment sur le reste de la programmation.

- **CULLY CLASSIQUE** : le festival a pris ses distances avec *La Fondation* : une nouvelle association est créée qui dirige le festival. Certains de ses membres sont fondationnels. *La Fondation* sera sans doute elle-même membre de l'« Association des Amis du Festival CULLY CLASSIQUE », bénéficiant ainsi de réductions tarifaires pour ses membres ; toutefois, **les deux instances sont maintenant disjointes.**

- Un beau projet d'**exposition à Varsovie** : le photographe-amateur Simon Kellenberger, membre de notre association, se voit organiser une exposition collective dans la capitale polonaise ; la F entame les démarches pour une éventuelle représentation lors de cette manifestation, sous la forme d'une intervention artistique au sein même de l'exposition. Une occasion aussi de visiter le pays et de créer un projet éminemment collectif.

→ JC : il y aurait le moyen de demander une aide financière à Pro Helvetia qui soutient volontiers des projets à l'étranger, pour autant que la demande soit sérieuse et que le projet artistique soit défini à l'avance.

→ Qui est intéressé ? Delphine, Elisabeth, Cyril. Nous demanderons aux membres lors de la communication de l'agenda 2006 en début d'année prochaine.

- **Les yourtes** de la F : vu le succès des yourtes 2005, nous nous réjouissons largement des deux virées 2006 ; juillet au Tessin organisé par Magda, septembre en Suisse allemande, responsable Elisabeth. Nous décrétons que l'organisation des yourtes autour d'un événement culturel particulier, selon la région ou nos intérêts, est une excellente idée ; apprendre à cueillir des champignons par exemple, en Suisse alémanique.

- **Saison de concerts au château** : lancée par JC, une possibilité de réunir (un concert en été et un en hiver) littérature et musique classique dans le cadre du somptueux château du Châtelard sur les hauts de Montreux. Manon serait intéressée de participer à cette organisation.

- Les **vidéo-journaux**, excellent moyen de diffuser les projets et le style fondationnels, continueront à être créés ; Magda se charge de l'organisation, plusieurs personnes ont exprimé le vœu de prendre en charge la réalisation de tel ou tel vidéo-J (Izumi-Manon BFM / Magda présentation générale / Cyril concerts au Levant-générique).

- **Verbier Festival & Academy** : JC sera vraisemblablement nommé chef (hors-programmation) des concerts à l'Eglise (matin et soir). Il propose que la F crée éventuellement une équipe de

bénévole, comme il est de coutume à Verbier, et peut-être fasse parler d'elle dans la station valaisanne, comme elle le fait déjà (discrètement depuis quelques années).

- Projet sur la **Place du Tunnel** proposé par Manon G : aménager la place comme une vraie place alors que celle-ci, actuellement, est parfaitement scindée en mille morceaux ; il pourrait s'agir de créer des mises en scène repeuplant la place, par exemple lors de la journée sans voiture à Lausanne.

- Projet des **interventions au Bleu Lézard** : nous avons à notre disposition – si nous le souhaitons – la possibilité de créer des performances à la sauce fondationnelle dans le café lausannois, sous la forme par exemple d'une série d'interventions journalières à heures différenciées durant 2 semaines, en accord avec les chefs du bar (qui pourraient financer, même modiquement, une partie du projet). Jean-Christophe se charge de la mise en forme de ce projet.

→ Plusieurs voix s'élèvent alors pour rappeler que ce genre de projets font véritablement partie du **climat artistique** ; plusieurs membres présents souhaitent que de tels projets se poursuivent, car ils forment l'identité de la F, ils sont des instants conviviaux et collectifs, et enfin ils diffusent notre caractère à Lausanne et ailleurs.

Nous décidons d'une séance extraordinaire pour déterminer plus en détails ces quelques projets ou les envoyer aux oubliettes – temporairement ou non. La séance se tiendra le **dimanche 8 janvier à 14h.** chez Manon au 9, place du Tunnel.

La séance est levée à 23h. précises.

Par leur signature, les membres présents à l'Assemblée Générale du 8 décembre 2005, buffet de la gare de Lausanne, attestent de l'authenticité et de la validité de ce procès verbal.

Prénoms et noms :

Signatures :

